

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	11 décembre 2019	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	11 décembre 2019	En exercice : 50 Présents : 39 Votants : 48

Séance du 18 décembre 2019

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le mercredi 18 décembre deux mille dix-neuf à dix-neuf heures, dans les salons de l'hôtel de ville à JOIGNY, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS :

M. Claude GRUET, Mme Régine PASQUIER, M. Michel DEFRANCE, Mme Marie-Lyne MARLAND-MAHIET (arrivée à 19h05), Mme Catherine DECUYPER, M. Yannick VILLAIN, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Serge BLOUET, Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU, M. Rémi BICHEBOIS, M. Jean-Pierre BARRET, M. Claude PERREAU, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Bernard MORAIN, M. Nicolas SORET, Mme Laurence MARCHAND, M. Hassan LARIBIA, M. Jean-Yves MESNY, M. Richard ZEIGER, M. Mohammed BELKAID, Mme Sylvie CHEVALLIER (arrivée à 19h35), Mme Ludivine DUFOUR, M. Thierry LEAU, M. Jacques COURTAT, Mme Corinne BALLANTIER, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Lionel BOUTIN, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, Mme Sylvie BLANC, Mme Laure FARO, M. Bernard DUGOURGEOT, Mme Catherine PICHON, M. Pierre MATHEY, M. Didier MIGNON, M. Gilles-Maxime POIBLANC, Mme Monique MERCIER.

ETAIENT ABSENTS :

M. Christian ROTILIO, pouvoir à Jean-Pierre BARRET
Mme Frédérique COLAS, pouvoir à Bernard MORAIN
Mme Bernadette MONNIER, pouvoir à Sylvie CHEVALLIER
Mme Monique PAUTRÉ, pouvoir à Laurence MARCHAND
M. Benoit HERR, pouvoir à Jean-Yves MESNY
M. Jean PARMENTIER, pouvoir à Hassan LARIBIA
Mme Emilie LAFORGE, pouvoir à Jacques COURTAT
M. Alain PETER, pouvoir à Mme Sylvie BLANC
M. Bruno JAN, pouvoir à Ludivine DUFOUR
M. Patrick LEMAISTRE
Mme Isabelle MICHAUD

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Laurence MARCHAND

Objet : décision modificative n° 1 – budget principal 2019

Envoyé en préfecture le 20/12/2019

Reçu en préfecture le 20/12/2019

Affiché le 20 DEC. 2019

ID : 089-248900938-20191220-FIN_2019_110-DE

FIN/2019/110

Conseil communautaire du
18 décembre 2019

Envoyé en préfecture le 20/12/2019

Reçu en préfecture le 20/12/2019

Affiché le 20 DEC. 2019

ID : 089-248900938-20191220-FIN_2019_110-DE

Objet : décision modificative 1 – budget principal 2019

Vu la délibération en date du 4 avril 2019, n° FIN/2019/38 portant sur le vote du budget principal 2019,

Considérant la nécessité d'ajuster les crédits sur ce budget, comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses		Propositions	Recettes		Propositions
Chap 65	Charges diverses de gestion courante	13 380,00			
Art 6574	Solde subvention 2019 à Mobil Eco	1 380,00			
Art 657364	Complément subvention à l'EPIC Office de tourisme de Joigny	12 000,00			
Chap 011	Charges à caractère général	-78 000,00			
Art 615231	Travaux d'entretien de la voirie (transfert en investissement)	-78 000,00			
Chap 023	Virement à la section d'investissement	64 620,00			
Total		0,00		Néant	

Section d'investissement

Dépenses		Propositions	Recettes		Propositions
Chap 20	Immobilisations incorporelles	73 000,00	Chap 021	Virement en provenance de la section de fonctionnement	64 620,00
Art 2031	Frais d'études pour aménag. étangs de St Aubin	27 000,00			
Art 2031	Frais d'études pour l'aménagement des berges de l'Yonne (transfert en provenance du compte 2128)	46 000,00			
Chap 204	subventions d'équipement versées	40 000,00			
Art 20422	Complément pour fonds façades et APO	40 000,00			
Chap 23	Immobilisations en cours	-50 000,00	Chap 204	Subventions d'équipement	153 798,00
Art 238	Avances forfaitaires à verser dans le cadre de marchés --> transfert vers le compte 2152	-50 000,00	Art 204132	Rembt par le département d'un trop versé pour la montée en débit	153 798,00
Chap 21	Immobilisations corporelles	82 000,00	Chap 16	Emprunts et dettes assimilées	-73 418,00

Art 2152	Travaux de voirie (transfert provenant de la section de fonctionnement)	78 000,00	Art 1641	Emprunts	-73 418,00
Art 2152	Travaux de voirie (transfert provenant du compte 238 : avances forfaitaires)	50 000,00			
Art 2128	Travaux d'aménagement des berges de l'Yonne (transfert vers le compte 2031)	-46 000,00			
Chap 041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	150 000,00	Chap 041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	150 000,00
Art 2152	Intégration de frais d'études dans les comptes d'immobilisations corporelles	150 000,00	Art 2031	Intégration de frais d'études dans les comptes d'immobilisations corporelles	150 000,00
Total		295 000,00	Total		295 000,00

Vu la réunion de la commission des finances du 3 décembre 2019,
Vu la réunion du bureau communautaire et du conseil des maires en date du 3 décembre 2019,
Vu l'exposé du président,

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré,

POUR : 44

CONTRE : 0

ABSTENTION : 4 (Mmes BALLANTIER, LAFORGE et Mrs LEAU et COURTAT)

- **APPROUVE** les écritures comptables ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à cette décision modificative.

Pour copie conforme,
Le Président



Nicolas SORET

Envoyé en préfecture le 20/12/2019
Reçu en préfecture le 20/12/2019
Affiché le **20 DEC. 2019**
ID : 089-248900938-20191220-FIN_2019_110-DE

